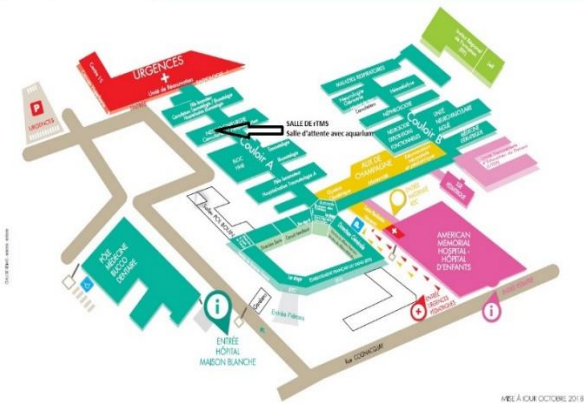


Où se situe la salle de stimulation ?

PLAN HÔPITAL MAISON BLANCHE



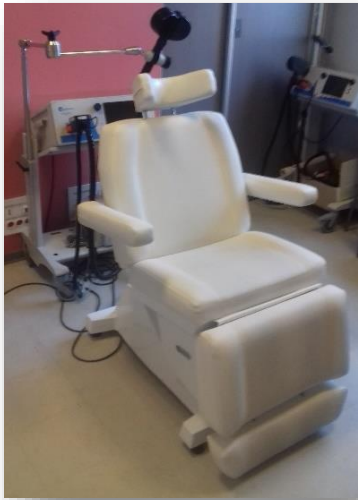
Établissement Public de Santé
Mentale de la Marne

Salle de stimulation au sein de l'Hôpital
Maison Blanche (CHU de Reims)
Service de Neurochirurgie au rez-de-chaussée
Médecin responsable : Dr Fayçal
BOUAZZAOUÏ
Téléphone : 03 26 78 70 45 – 03 10 73 67 59
rtms@epsm-marne.fr
Prochain rendez-vous :

LA STIMULATION MAGNETIQUE TRANSCRANIENNE REPETITIVE (rTMS)

Vous souffrez d'un syndrome dépressif
majeur, d'hallucinations acoustico-
verbales...





À qui s'adresse-t-elle ?

En psychiatrie, la stimulation magnétique transcrânienne répétitive (rTMS) peut être indiquée chez des personnes souffrant d'épisodes dépressifs majeurs, d'hallucinations acoustico-verbales, etc. Elle est obligatoirement prescrite par un médecin psychiatre. Elle est en revanche contre-indiquée aux personnes ayant un pacemaker, des corps ferromagnétiques (implants, prothèses, projectiles), une dérivation ventriculo-péritonéale.

Qu'est-ce que la rTMS ?

La stimulation magnétique transcrânienne répétitive (rTMS) consiste à appliquer une série d'impulsions magnétiques sur le cortex cérébral à travers le crâne au moyen d'une bobine. C'est un acte encadré indolore et non invasif. Il ne nécessite pas d'anesthésie.

La rTMS permet de potentialiser l'efficacité des traitements médicamenteux. Elle est obligatoirement prescrite par un médecin psychiatre.



Comment se déroule-t-elle ?

Les séances se déroulent du lundi au vendredi, de 13 à 18 heures.

Vous êtes confortablement assis dans un fauteuil. Lors de la première séance, les repères anatomiques sont matérialisés notamment grâce au dispositif de neuronavigation. Dès que la zone de stimulation est repérée, elle est marquée à l'aide d'un feutre sur votre cuir chevelu.

La séance débute par la détermination du seuil moteur : la stimulation est tout d'abord appliquée au cortex moteur. Le muscle de la main opposée se contracte alors. Ceci permet de déterminer l'intensité de la stimulation à appliquer.

La bobine est posée à la région cible et la stimulation est lancée. Celle-ci dure environ 30 minutes en fonction des cas, sous surveillance. Le nombre total de séances dépend de l'indication médicale.

Qu'est-ce que la neuronavigation ?

Il s'agit d'un appareil muni de caméras infrarouges spécifiques qui permettent de cartographier (ou modéliser) votre cortex cérébral après avoir passé une IRM cérébrale. Ce dispositif permet de positionner le champ magnétique au millimètre près, de façon reproductible d'une séance à l'autre, exactement sur la zone que l'on souhaite traiter dans votre cerveau.